

Note académique

Séminaires d'accueil PES et PESA 2023

30 et 31 août, 1^{er} septembre 2023

A l'attention des Professeurs d'école stagiaires 2023/2024

Vous êtes invités à participer au séminaire d'accueil des stagiaires 2023 qui se déroulera sur trois jours comme suit, les mercredi 30 août, jeudi 31 août et vendredi 1^{er} septembre 2023 :

Informations pour les journées de séminaire 2023

Dates	SEMINAIRE STAGIAIRES 1 ^{er} degré ISSUS DES CONCOURS 2023 (et antérieurs si prolongement)
Mercredi 30 août journée	MATIN Présentiel sur les sites départementaux INSPE pour tous les PES, PESA, Contractuels alternants et SOPA M2 • Allocution de Madame la Rectrice et du Directeur INSPE , 9h30 Ouverture du séminaire et accueil des stagiaires lauréats du CRPE 2023
Pour tous Site INSPE départemental	• Informations sur le synopsis annuel par le Doyen IEN 1^{er} degré 10h00 / 10h45 : Déroulé annuel / modalités d'accompagnement, de suivi et d'évaluation 10h45 / 12h00 : Posture de l'enseignant : tenue et gestion de classe
Lycée pour PES, PESA et CA INSPE pour les M2 SOPA	Accueil dans le département d'affectation des PES et CA (Les SOPA poursuivent l'accueil dans les sites INSPE) APRES MIDI Corrèze : Lycée René Cassin Tulle / Creuse : Lycée Jean Favard Guéret / Haute Vienne : Lycée Renoir Limoges 14h00 / 14h45 Accueil DASEN + SG + IEN en présence des conseillers pédagogiques (circonscription et département) 15h00 / 16h00 : regroupement des PES et CA par circonscription IEN en présence des CPC (accueil IEN et deux groupes constitués par circonscription PES/PESA + CA) >>> Rappels institutionnels, fonctionnement des écoles, attendus en tenue de classe
Jeudi 31 août journée	MATIN Présentiel sur les sites départementaux INSPE pour tous les PES, PESA, Contractuels alternants et SOPA M2 • Groupe A : PES 9h00 / 12h00 Prise de contact avec les tuteurs pour préparation de la rentrée • Groupe B : PESA et CA 8h30 / 12h00 Prise de contact avec formateurs INSPE / Présentation de la formation INSPE APRES MIDI / Mêmes lieux • Groupe A : PES 9h00 / 12h00 Prise de contact avec les tuteurs pour préparation de la rentrée (suite en semi-autonomie) • Groupe B : PESA et CA 13h30 / 16h30 Rencontres avec les tuteurs EMF ou DEA et référents INSPE : préparation de la rentrée
Pour tous Site INSPE départemental	

Informations pour les journées de pré-rentrée et de rentrée 2023

Rentrée des enseignants			
Vendredi 1^{er} septembre	Journée de pré-rentrée dans l'école d'affectation de la classe A • PES (temps plein) de Corrèze, Creuse et Haute Vienne >>> Classe d'affectation • PESA (mi-temps) de Corrèze, Creuse et Haute Vienne >>> Classe A du « Lundi »		
Semaine de Rentrée des élèves / 2 jours d'observation-tuilage			
JOUR	PES = Stagiaire 1D Plein Temps	JOURS	PESA = Stagiaire 1D Mi-Temps (alternance)
A partir du Lundi 4 septembre	Prise en responsabilité de classe d'affectation • PES de Corrèze, Creuse et Haute Vienne	Lundi 4 septembre Jeudi 7 septembre Classe A du « Lundi » *	Deux modalités <u>au choix</u> en lien avec le titulaire de classe Modalité 1 : Prise en charge de la classe le lundi et observation/tuilage le jeudi avec le titulaire Modalité 2 : Observation/tuilage le lundi avec le titulaire et prise en charge de la classe le jeudi
		Mardi 5 septembre Vendredi 8 septembre Classe A du « Mardi » *	Deux modalités <u>au choix</u> en lien avec le titulaire de classe Modalité 1 : Prise en charge de la classe le mardi et observation/tuilage le vendredi avec le titulaire Modalité 2 : Observation/tuilage le mardi avec le titulaire et prise en charge de la classe le vendredi

* Si le PESA est affecté dans une seule et même classe le lundi et le mardi, la prise en charge de la classe s'effectue sur 2 jours et l'observation/tuilage sur 2 autres jours durant cette première semaine >>> à définir avec le titulaire

A partir du **lundi 11 septembre**, mise en place du service régulier :

→ pour les PES (Temps Plein) : prise en responsabilité de la classe sur l'intégralité de la semaine

→ pour les PESA (Mi-Temps) : prise en responsabilité de la classe sur 2 jours / semaine, le lundi et le mardi (+ mercredi éventuellement si semaine de 4 jours ½ >>> voir liste des mercredis dédiés).